



MUSEE DU LOUVRE

Organisme : ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE(EPML), 75058 Paris Cedex 01

Objet de l'occupation : La présente consultation (**N°2020-048C**) porte sur la sélection d'un prestataire qui sera titulaire d'un contrat de concession de services pour l'exploitation d'espaces d'affichage publicitaire matérialisés par des bâches sur les échafaudages qui seront installés et occuperont une partie des façades du musée du Louvre côté rue de Rivoli et jardin du Carrousel à partir du second semestre 2020 (calendrier prévisionnel). Cette consultation intervient dans le cadre des travaux de restauration des monuments historiques sur la façade et la toiture de l'aile Rohan du musée du Louvre.

Procédure : La présente procédure de mise en concurrence est soumise aux dispositions de l'article L.3121-1 et des articles R.3126-1 et suivants du Code de la commande publique.

Durée : Le contrat de concession prend effet à compter de sa signature et s'achève à la fin des travaux de l'aile Rohan, soit à la date prévisionnelle du 31 juillet 2022.

En cas de retard dans l'exécution des travaux de restauration, le contrat pourra être prolongé par voie d'avenant pour une durée maximum de 6 mois, reconductible 1 fois pour une durée maximum de 6 mois.

La signature de l'avenant interviendra 3 mois avant la date d'expiration du contrat.

Durée des travaux :

Sauf prolongation du délai d'exécution, les travaux de l'aile Rohan du musée du Louvre seront réalisés du 11/01/2021 au 31/07/2022 soit 19 mois (hors phase de montage et de démontage).

Les travaux sont précédées d'une phase de montage et démontage des échafaudages d'une durée prévisionnelle chacune de 2 mois et demi.

A titre prévisionnel, un premier affichage publicitaire doit être envisagé à partir du 25/01/2021 sur les espaces disponibles.

Caractéristiques : Les caractéristiques des prestations ainsi que leurs conditions d'exécution sont spécifiées dans le Cahier des Charges (CDC) et ses annexes.

Modalités d'obtention du dossier de consultation et du détail des pièces à fournir pour candidater :

Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté et téléchargé gratuitement sur la Plateforme des achats de l'Etat : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Date limite de réception des plis : mardi 28 juillet 2020 à 17h00.

Validité des offres : 10 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Examen des candidatures : l'EPML vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Critères de jugement des offres :

Critère 1 : Valeur technique (40%) décomposée en sous-critères comme suit :

- Eléments techniques d'installation des bâches appréciés sur la base des éléments demandés au point 1a. du mémoire technique (10%)

- Modalités d'exploitation commerciale des bâches appréciées sur la base des éléments demandés au point 1b. du mémoire technique (20%)

- Mesures de développement durable appréciées sur la base des éléments demandés au point 1c. du mémoire technique (10%)

Critère n°2 - Valeur financière (60%) décomposée en sous-critères comme suit :

- Redevance sur chiffre d'affaires et minimum garanti (35%)

- Cohérence du Chiffre d'affaires et Compte de résultat prévisionnels sur la durée de la concession avec l'offre proposée (25%)

Modalités de remise des plis : Seuls sont autorisés les dépôts électroniques sur la plateforme de l'Etat « PLACE » dans les conditions fixées au RC à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Demande de renseignements : Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard huit (8) jours avant la date et heure limites de remise des offres, une demande formulée par écrit via la plateforme : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.